

Lutte contre l'Habitat Indigne en Occitanie

Journée du 10 octobre 2019

***rencontre régionale
des Correspondants
« Habitat Indigne »
EHI – plans pluriannuels
LHI***



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

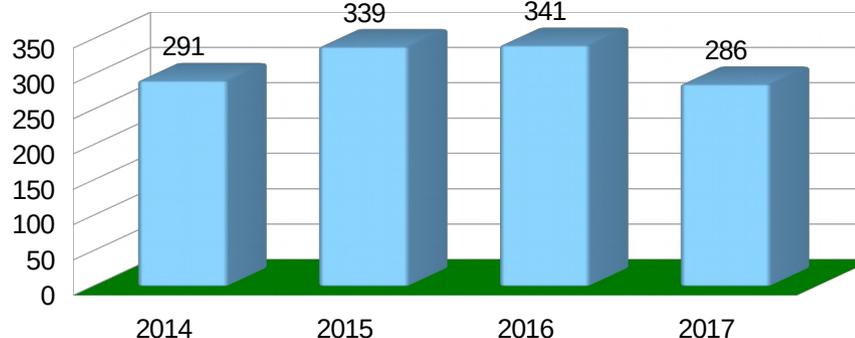
Sommaire

- 1. Les principaux résultats de l'enquête HI 2018**
- 2. Retour sur les plans départementaux pluriannuels**

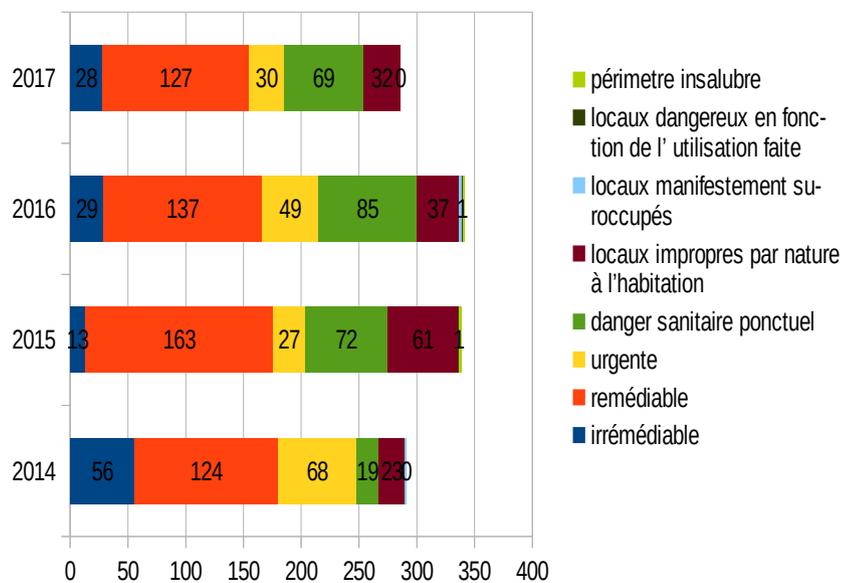
Procédures relevant du CSP

Nombre d'arrêtés en 2017 représentant 10% des arrêtés au niveau national (en baisse par rapport à 2016)

Nombre d'arrêtés en Occitanie relevant du CSP de 2014 à 2017



Evolution du nombre d'arrêtés en Occitanie relevant du CSP par catégorie entre 2014 et 2017

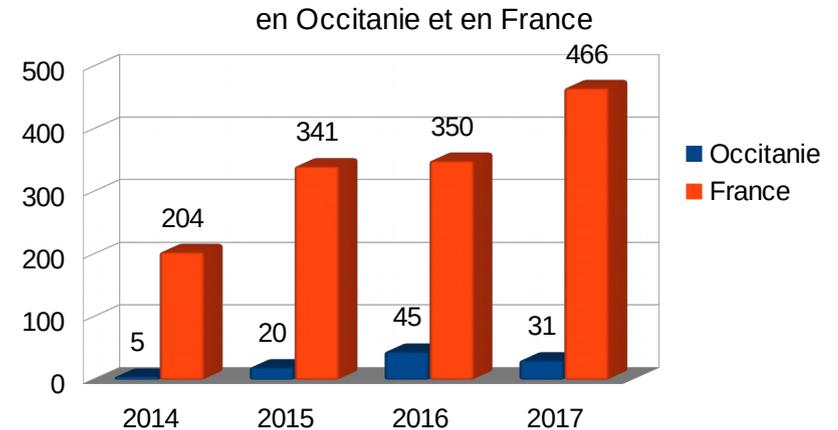


L'insalubrité remédiable constitue la procédure la plus engagée et représente 16,5 % des arrêtés pris au niveau national.

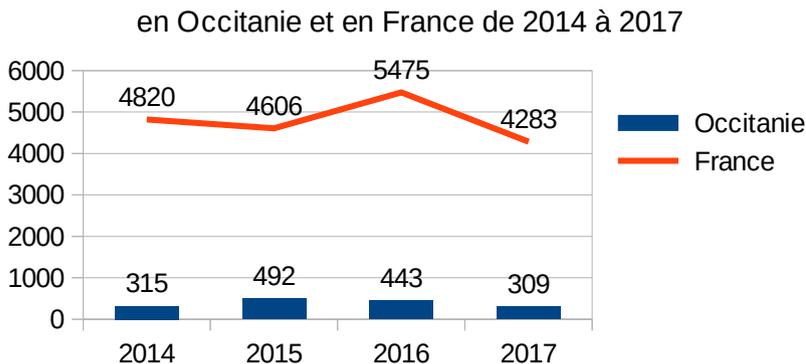
Procédures relevant du CSP

Le nombre de travaux d'office en Occitanie reste faible par rapport au niveau national

Nombre de travaux d'office relevant du CSP



Nombre d'arrêts échus et non suivis d'effet

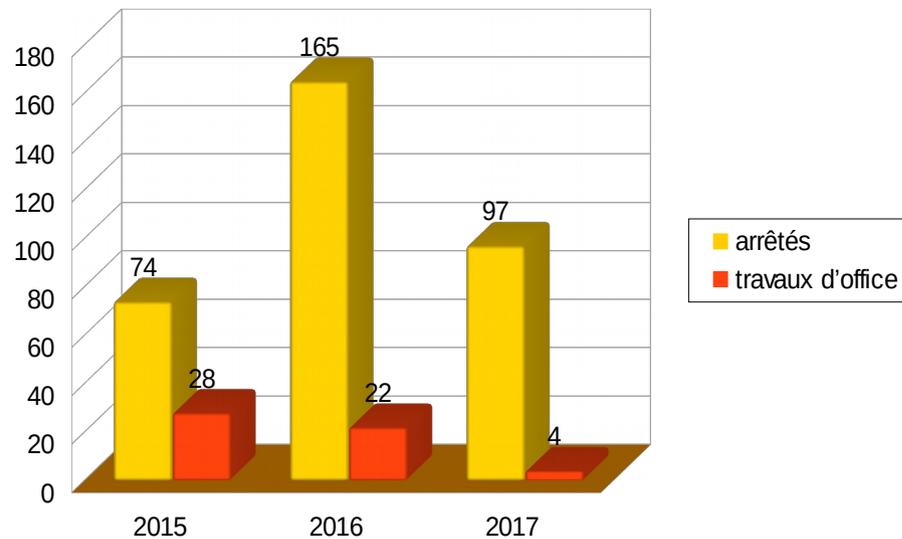


Suite à la circulaire d'octobre 2016, en Occitanie, en 2017, le nombre d'arrêts échus et non suivis d'effet diminue de 30 % (- 22 % au niveau national). Sur ce nombre d'arrêts échus et non suivis d'effet 58 % des logements sont vacants en Occitanie contre 36 % au niveau national

Procédures relevant du CCH

Des arrêtés en diminution avec des procédures de travaux d'office peu mobilisées et exclusivement portées par les collectivités

arrêtés et travaux d'office relevant du CCH en Occitanie



État des consommations du BOP LHI : une globale stabilité en Occitanie

	Occitanie	France	Part Occitanie en France
2014	282 637	6 323 949	4,47 %
2015	166 420	5 030 950	3,31 %
2016	229 744	6 776 382	3,39 %
2017	199 700	4 777 000	4,18 %
2018	199 000	6 200 00	3,21 %

État d'avancement du déploiement des plans départementaux LHI pluriannuels en Occitanie

- Les modalités de la mise en place des plans sont instaurées par la Circulaire du 8 février 2019
- Début avril : organisation d'un atelier de travail (pilotage DREAL-ARS) à destination des DDT(M) et DD-ARS pour échanger sur une méthodologie partagée d'élaboration des plans d'actions (cadre commun régional avec objectifs d'indicateurs de suivi)
- Début juin synthèse régionale des plans transmise à la DHUP et au PNLHI de la DIHAL (6 plans validés, 5 seront validés au quatrième trimestre 2019)
- Dans l'été : lancement par la DHUP d'une enquête chiffrée sur les objectifs de traitement des signalements et des arrêtés de police

État d'avancement du déploiement des plans départementaux LHI pluriannuels en Occitanie

- Renforcer la gouvernance :
 - tisser et entretenir les liens avec tous les membre des pôles
 - renforcer des liens avec le parquet
- Territorialiser le circuit des signalements et son traitement en s'appuyant sur des correspondants LHI dans les EPCI
- Suivre les arrêtés vivants :
 - mettre en place une veille sur les logements vacants
 - améliorer l'accompagnement des occupants des logements sous arrêtés
- Inciter les collectivités à mobiliser le permis de louer et les travaux d'office
- Généraliser l'astreinte administrative
- Lutter contre les marchands de sommeil en partageant les informations pour identifier ces propriétaires
- Mettre en place une stratégie hébergement -relogement